

Le projet a pris naissance en 2012 après la découverte d'expériences similaires en France.

Un groupe s'est constitué pour réaliser un habitat participatif urbain inspiré des modèles allemand et alsacien (cf. *Fribourg*).

L'intérêt est de profiter des atouts que la ville offre en matière de développement durable :

- Ville à taille humaine,
- Proximité du Pôle Multimodal (liaisons Lyon, Paris et régionales),
- Réseau de transports en commun et de pistes cyclables, favorisant les déplacements alternatifs,
- Autonomie des jeunes notamment pour les écoles et les études,
- Proximité de réseaux culturels, associatifs, commerciaux, et de santé.



Site WEB : <https://habitat-participatif-burgien.jimdofree.com/>

Pour nous contacter :

Courriel : habitatparticipatifbourg@gmail.com

Téléphone : 06 46 42 19 65

UN PROJET D'HABITAT PARTICIPATIF



EN AUTOPROMOTION à BOURG-EN-BRESSE

8 rue Alphonse MAS



Le Verger

Un îlot de verdure

au centre-ville de Bourg en Bresse

Un projet intergénérationnel autour de valeurs partagées :
vivre ensemble, solidarité, écologie

Du projet à la réalisation

En septembre 2018, acquisition d'un magnifique terrain de 3300 m², rue Alphonse Mas, au calme, à deux pas du centre-ville et de la gare.

Obtention du permis de construire avec le cabinet Gerbe, puis abandon de ce premier projet en décembre 2020.

Une nouvelle version du projet est à l'étude avec BBC (Bresse Bâti Confort) : étude de faisabilité réalisée en juin 2021, avec l'architecte Fannette Bouilloux, pour un projet plus simple et plus écologique.

Des espaces de vie privés et des espaces collectifs partagés

Huit logements individuels

- Du T2 au T5, sous forme de maisons accolées, R+1, avec terrasses
- Plusieurs chambres d'étudiants sont prévues
- Des chambres d'amis mutualisables avec accès indépendant.
- Un logement sera destiné à la location (pour mixité générationnelle)

Des espaces communs

- Une salle commune, d'environ 40 à 50 m², avec espace cuisine
- Une buanderie avec séchoir d'environ 10m²
- Un stationnement en aérien respectant le PLU
- Locaux techniques (chaufferie commune à granulés de bois)
- Un atelier de bricolage, local vélo, espace de médiation, en autoconstruction ultérieure

Un environnement paysagé

- Maintien et entretien des murs d'enceinte, préservation des matériaux
- Un jardin partagé paysagé et potager, des arbres fruitiers, des espaces de jeux et de détente

Qualités écologiques

Conception de l'habitat participatif dans une perspective bioclimatique :

- Compacité du bâtiment pour limiter les déperditions d'énergie, et réduction de l'emprise au sol afin de préserver un maximum d'espace vert
- Appartements lumineux traversants orientés nord-sud
- Bonne isolation phonique et thermique
- Emploi de matériaux bio-sourcés (ossature bois)
- Réutilisation des eaux pluviales
- Rétention des excédents d'eaux pluviales, par bassin tampon

Une coopérative d'habitants

Le choix de la structure juridique met en valeur des valeurs fortes :

- gouvernance partagée / esprit coopératif et participatif
- une personne = une voix
- pas de propriété individuelle ni de spéculation immobilière
- un financement ouvert aux prêteurs solidaires pour une épargne qui fait sens

Le vivre ensemble

est le fil conducteur du projet Le Verger

Conjuguer le besoin d'intimité
et le désir de rencontres et de partage.